

## **AUTOUR DE QUELQUES ENJEUX DU FRANÇAIS EN LYCÉE PROFESSIONNEL**

Michelle Calonne  
IEN Lettres Lille

Si je m'étais donné comme but, dans le cadre de ce numéro de *Recherches*, d'écrire sur les enjeux de l'enseignement du français à l'école primaire, au collège ou encore au lycée, la masse d'ouvrages que j'aurais pu consulter et auxquels j'aurais pu faire référence sur le sujet aurait été considérable. Cependant, alors qu'à tous les niveaux abondent les écrits officiels, officieux, les travaux de chercheurs et de didacticiens, les déclarations voire les pétitions, on n'écrit pas ou peu sur l'enseignement du français au lycée professionnel.

Certes, les chances sont infimes qu'un universitaire, écrivain ou décideur, *a fortiori* l'un de ses enfants ou petits enfants, ait fréquenté un établissement professionnel. Est-ce pourtant la seule explication ? Faut-il envisager ces établissements scolaires comme des lieux spécifiquement dédiés à l'enseignement du métier, dans lequel le français, est pris en charge par des non-spécialistes, mi-enseignants, mi-éducateurs, visant avant tout à rendre adaptables au marché du travail des élèves se destinant à une filière courte ?

L'image est bien sûr largement dépassée. L'histoire de l'enseignement technique nous apprend que l'enseignement professionnel a, certes, été intégré tardivement au système éducatif français. Mais les « écoles d'ouvriers et employés<sup>1</sup> » ont disparu, comme la formation spécifique des enseignants du technique dans les Écoles Normales Nationales d'Apprentissage (ENNA).

---

1. Jusqu'en 1960, les « écoles d'ouvriers et employés » sont des Centres d'Apprentissages.

Quelles spécificités l'enseignement du français en lycée professionnel a-t-il cependant conservées ? Les enjeux qui le traversent sont-ils foncièrement si différents de ceux du collège ou du lycée ?

### **Des enseignants (non spécialistes) et un premier enjeu du français en lycée professionnel**

Le PLP, Professeur de français de Lycée Professionnel, aujourd'hui formé en IUFM, est un enseignant bivalent qui prend également en charge d'autres disciplines, souvent l'histoire géographie ou parfois une langue vivante. On lui confiait autrefois la législation du travail. Il est actuellement souvent chargé de l'enseignement de l'ECJS<sup>2</sup> et son emploi du temps comprend également une part non négligeable consacrée aux projets et actions de soutien. Son statut fait de lui fait de lui un « certifié bivalent »<sup>3</sup>. Il est rarement spécialiste de la discipline « français », le plus souvent historien de formation, parfois aussi géographe, linguiste, historien de l'art, sociologue ou philosophe. D'abord mal à l'aise avec les libertés dans le choix des œuvres et des textes qu'autorise le programme de français, il lui faudra peut-être plusieurs années de pratique de l'enseignement du français pour se convaincre de sa légitimité à l'enseigner.

Pourtant, la plupart des enseignants de français en lycée professionnel que je rencontre en viennent, au fil des années, à se revendiquer très fort comme enseignants à part entière de cette discipline. Devenus, très souvent par les hasards d'un recrutement, par le jeu des coefficients et des notes d'un concours, professeurs de français, le contact avec les élèves les convainc progressivement d'avoir quelque chose d'essentiel à leur apporter : une meilleure maîtrise de la langue, un accès au livre, à l'écriture, à la culture, au patrimoine.

Des enjeux somme toute très proches de ceux l'enseignement du français en collège ou en lycée. Sans doute simplement l'urgence est-elle plus grande. À cela s'ajoute parfois une nécessaire réconciliation avec la discipline, voire une reconstruction de la personne.

### **Des élèves**

Il n'y a pas d'alchimie mystérieuse entre la fin de l'année de troisième et la seconde professionnelle ou première année de BEP. L'élève en difficulté, parfois absentéiste, ayant vécu les cours du collège comme un long acharnement à stigmatiser ses faiblesses, est la plupart du temps orienté en lycée professionnel, quels que soient les efforts fournis par les équipes de collège, sans véritable projet, simplement parce qu'il n'a pas trouvé de place ailleurs. Il ne deviendra pas apprenti philosophe, écrivain en herbe ou lecteur impénitent sous l'effet de cette orientation, le plus souvent par l'échec, de fin de troisième.

---

2. L'ECJS, Éducation Civique Juridique et Sociale, est un enseignement obligatoire qui s'organise autour du concept de citoyenneté.

3. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le professeur de matières générales, PCET puis PLP1, PLP2 et enfin PLP a progressivement accédé au salaire et à l'horaire de travail du certifié tout en conservant l'obligation d'un enseignement bivalent.

## Une question de regard...

Et pourtant, cette classe de Baccalauréat Professionnel Maintenance des Systèmes Automatisés (les MSMA) d'un lycée professionnel considéré comme difficile étudie avec fierté *Hamlet*. Pendant le cours de français, les élèves ont en main l'ouvrage en collection de poche, le feuilletent et étudient divers aspects de la folie du personnage. Il serait facile d'objecter qu'une représentation filmique de la pièce les a largement préparés à cet exercice et en a certainement dispensé plus d'un d'une lecture attentive. Leur analyse est aussi largement guidée par l'enseignant et leurs remarques témoignent d'un vocabulaire bien limité pour de futurs bacheliers... Et pourtant, il est manifeste que l'ouvrage les interpelle, qu'à travers le cours de français ils dépassent leur quotidien et mettent à distance ce qui les touche.

Cet exemple est-il unique ? Hervé Hamon en tout cas affirme le contraire. En 1984, il dressait avec Patrick Rotman un portrait négatif du lycée professionnel<sup>4</sup>, lieu de relégation divisé entre le monde masculin des « ateliers » et celui, féminin, méprisé et inutile, des « matières générales ». Élèves sans perspectives professionnelles, enseignantes désemparées, le lycée professionnel était laissé à l'abandon. Vingt ans plus tard, nous dit-il dans *Tant qu'il y aura des élèves*<sup>5</sup>, on est passé de la voie de garage à la voie d'excellence. Il l'explique d'abord par la création du baccalauréat professionnel, les perspectives que ce diplôme a ouvertes, l'enrichissement du lien avec les entreprises qu'il a permis mais aussi par le dynamisme des enseignants, leur travail en équipe et l'importance du lien tissé avec les élèves, du regard porté sur eux. Le portrait qu'il nous trace d'une enseignante de français, autrefois impuissante, aujourd'hui épanouie, est significatif de cette présence de l'élève au cœur du système.

Difficile de croire que l'enseignante naguère désemparée sur une estrade inaugure l'année avec deux collègues (femmes), en emmenant une trentaine de gaillards qui ont plus de vingt ans passer une semaine dans les gorges du Verdon, histoire de déplacer le terrain, d'établir la relation sur des bases inattendues. Ou qu'elle anime un atelier de scénarios dont le point de départ est *Le Rouge et le Noir*. Ou encore qu'elle accompagne « ses garçons » au musée voir une exposition de Juan Gris, et qu'ils aiment ça, non sans avoir demandé au préalable, comment il faut s'habiller pour se présenter dans un endroit pareil. « S'ils n'ont pas de motivation, les élèves, conclut-elle, c'est parce qu'il n'ont pas d'espoir. » Cela vaut aussi pour les professeurs, apparemment. Le goût est venu. L'humour a pris le dessus. Mes gosses disent : « Vous savez, m'dame, je suis un délinquant... ». Et je réponds : « Arrête, tu me terrorises ! »

À quel prix ce regard bienveillant est-il posé sur des élèves agités, parfois hostiles, quasi incapables de concentration, prompts à interrompre le cours pour parler de tout ce qui leur vient en tête ? Sans doute en faisant du mieux possible du lycée professionnel un lieu de resocialisation scolaire dans lequel on a conscience de former des élèves faibles, mais aussi des élèves blessés par des échecs successifs. Il s'agit donc d'abord le plus souvent de réconcilier avec l'école, la discipline, en

4. Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Tant qu'il y aura des profs*, 1984, Seuil.

5. Patrick Rotman, 2005, Seuil.

prouvant qu'on peut progresser, en évitant de stigmatiser les faiblesses. Et aussi de puiser avec une grande liberté dans toute la littérature et toutes les formes de discours sans hésitation. On peut en cours de français prendre pour objet d'étude une bande dessinée ou des discours professionnels. On peut parler de *L'étranger* ou d'*Une vie*, présenter l'ouvrage, son sens, sa thématique, en lire des extraits, en faire une étude exhaustive ou très limitée sans arrière pensée ni crainte de « trahir ». Qu'importe.

Sans doute faut-il également mentionner le prix d'un investissement très fort de l'enseignant de français dans de nombreux projets, qu'ils soient officiels, prévus dans l'emploi du temps, les PPCP<sup>6</sup>, ou nés d'un travail d'équipe et destinés à intéresser, remotiver, ou encore simplement construits autour du cours de français : réaliser un recueil de poésie, écrire une nouvelle ou sa suite, réaliser une page dans le journal du lycée, préparer une exposition, une manifestation, lire une œuvre complète, en rendre compte...

Je ne voudrais pas à travers ces lignes dresser un portrait idéalisé du lycée professionnel et de l'enseignement qui y est dispensé. Une étude de Bernard Charlot<sup>7</sup> en pose d'ailleurs les limites ; à travers plus de cinq cents bilans de savoir, il apparaît que pour les jeunes scolarisés en classe de CAP, BEP et Baccalauréat Professionnel, le lycée professionnel est un lieu permettant d'obtenir des diplômes et donnant ainsi des chances d'accéder à un emploi ou de s'installer dans la vie ; l'école n'est majoritairement pas considérée comme un lieu de socialisation, d'accomplissement de soi ; apprendre c'est avant tout « faire ce qu'on vous dit de faire ».

Le lycée professionnel n'est pas le lieu idéal de la réconciliation avec l'école, mais il est quand même possible de travailler, d'apprendre, de progresser après une orientation vers le professionnel. Et le rapport pédagogique particulier qui se noue dans la classe de français naît aussi du rapprochement obligé avec l'enseignement professionnel.

### **Des rapports étroits noués avec l'enseignement professionnel qui déterminent d'autres enjeux**

La somme massive d'échecs subis par un élève qui se retrouve par exemple orienté dans un lycée professionnel du bâtiment peut expliquer à elle seule que le français ait perdu le statut qui faisait de lui au collège une discipline reine, essentielle dans le cadre de l'orientation. La majeure partie des cours est d'abord consacrée à l'apprentissage d'un métier, car, que le choix de la profession soit voulu ou subi, le chemin pour retrouver l'estime de soi passe la plupart du temps par cette voie.

Au risque pour l'enseignant de français de s'y perdre et de se mettre ou d'être mis au service de l'enseignement professionnel. De devenir, à travers la préparation aux entraînements oraux ou aux écrits à vocation professionnelle, un correcteur de

6. Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel.

7. Bernard Charlot, *Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, 1999, Anthropos.

langue et de ne plus conserver les objectifs de sa discipline. Car il est constamment sollicité, mis à contribution, sans pour autant se retrouver en position dominante.

Au danger de l'instrumentalisation peut également s'ajouter la tentation de vouloir donner au français la rigueur d'un enseignement scientifique et de réduire la discipline à une suite de notions à acquérir, comme si le référentiel professionnel qui propose une description détaillée d'activités et de savoir-faire à acquérir devenait un modèle à imiter.

Sans doute également par contamination avec le projet technique et aussi pour répondre par anticipation à la question : « À quoi ça sert ? », le cours de français a souvent un objectif précis, concret, clairement énoncé qui rassure les élèves et c'est une bonne chose. Mais, à trop prouver son utilité, le risque existe de donner la primauté à une étude des outils d'analyse, quels qu'ils soient. Certes, cette étude présente l'avantage de permettre une vérification des acquis souvent valorisante pour l'élève. Mais la tentation est grande, en voulant trop guider, trop aider, de rechercher, dans l'accumulation de notions, une procédure qui donnerait toutes les clés pour mieux analyser... mais laisserait de côté l'essentiel, l'occasion d'interroger et de s'interroger sur un texte, sur un travail d'écriture.

Entre instrumentalisation et fascination, le rapport existant entre français et enseignement professionnel n'en évolue pas moins. L'exemple de plusieurs sujets d'examen en donnera une idée plus exacte.

En 1959, un professeur de lettres-histoire de Centre d'Apprentissage proposait au CAP le sujet suivant :

L'apprentissage de votre métier se termine, vous commencez l'apprentissage de la vie. Vous direz comment vous comptez organiser et développer toujours plus vos connaissances professionnelles et générales, utiliser sainement vos loisirs.

Vingt-quatre ans plus tard, en 1982, des élèves de CAP devaient traiter le sujet suivant :

Un travail à la chaîne vous conviendrait-il ? Justifiez votre réponse. À votre avis, est-il souhaitable d'envisager des mesures pour rompre la monotonie de ce genre de travail ?<sup>8</sup>

En 1998, un sujet de baccalauréat professionnel était ainsi formulé :

Vous écrivez à un adulte qui a compté pour vous dans votre formation ou votre éducation (enseignant, maître de stage, entraîneur sportif, animateur d'une association). Après lui avoir brièvement rappelé les circonstances de votre rencontre, vous lui exposez en quoi ses actions et son attitude ont été déterminantes pour votre avenir et votre personnalité<sup>9</sup>.

La simple lecture de ces énoncés témoignerait à elle seule d'une évolution économique et sociale à travers l'évocation du métier. D'un travail dont la représentation l'assimile encore à de l'artisanat, la transformation des perspectives

8. L'exemple de ces deux sujets est analysé par C. Aghulon, F. Rope, L. Tanguy, « L'enseignement du français au LEP, miroir d'une perte d'identité » dans *Études de linguistique appliquée*, juin 1984.

9. Les réactions d'une classe de Baccalauréat Professionnel à ce sujet sont rapportées dans l'article « La vie rêvée du lycée professionnel », *Recherches* n° 31, *Violences culturelles*, 1999.

d'avenir professionnel fait passer au travail à la chaîne, tandis qu'à la fin des années 90, le lycéen peut choisir de se définir à travers le métier qu'il prépare mais aussi par ses activités, ses centres d'intérêt.

Mais ces sujets témoignent aussi de l'évolution de la discipline : on passe d'un enseignement du français manifestement au service de valeurs morales à un sujet qui tente de faire appel à l'esprit critique des élèves puis à une contrainte d'écriture formelle particulière, la lettre.

Un sujet proposé au CAP en 2005<sup>10</sup> nous montre que l'évolution se poursuit. Le candidat est invité à écrire, à partir d'un extrait théâtral<sup>11</sup>, une scène de théâtre dans laquelle « un personnage nommé *L'apprenti(e)* entre en scène et participe à la discussion en expliquant pourquoi il n'est pas d'accord pour qu'un enfant de 7 ans fabrique des ballons ».

Si le thème du travail peut rapprocher ce sujet des trois précédents, on voit en même temps que le candidat est maintenant invité à composer en respectant les contraintes particulières de l'écriture théâtrale.

Ainsi, dès le premier niveau de la certification, celui du CAP, apparaissent les contraintes de genre qui nous montrent que, même si le français en lycée professionnel entretient des rapports étroits avec l'enseignement du métier, son évolution actuelle le rapproche largement des enjeux de l'enseignement du français aux autres niveaux.

## **Le littéraire et le social**

Dans un lycée professionnel de Roubaix, un cours de français en 1<sup>ère</sup> année CAP « Employé Technique de Collectivité » : onze élèves s'efforcent de répondre à la question posée par leur professeure. Ces garçons et filles, calmes et pleins de bonne volonté souhaitent vraiment faire plaisir et donner la réponse attendue, même si les activités du cours de français et plus généralement la lecture et l'écriture leur posent beaucoup de problèmes. La plupart étaient scolarisés l'année précédente en SEGPA et le passage en lycée professionnel est pour eux une étape difficile.

La phrase écrite en grand sur le tableau et à laquelle ils sont invités à réfléchir est la suivante : « À quoi sert le français ? » Dans un premier temps, ils ont proposé les réponses qu'ils pensaient être les bonnes. *À apprendre l'orthographe... À mieux écrire... À réussir à l'école...* Et puis finalement, la discussion s'est installée dans la classe et un accord s'est fait autour de l'idée que le français et en particulier la lecture est un moyen de trouver des réponses aux questions qu'on se pose. Aussi, l'enseignante a demandé ensuite à chacun de noter sur une feuille les questions que le cours de français pourrait aider à résoudre. Maladroitement écrites, mais bien lisibles quand même, elle a obtenu les réponses suivantes : *Qu'est-ce que la mort ? Pourquoi on meurt ? Pourquoi on naît ? À quoi ça sert la vie ?...* Et elle a compris qu'il était absolument nécessaire d'aider ces élèves en grande difficulté, classés dans la catégorie « public prioritaire », à la fois à aborder et à mettre à distance ces questions qui les inquiètent, en passant par l'étude d'une fiction, par des activités

10. Sujet proposé dans le groupement Nord à l'épreuve « ponctuelle » du CAP à laquelle sont soumis dans leur grande majorité des apprentis.

11. Maurice Yendt, *En lettres rouges*, in *Théâtre contemporain et jeune public*, 2003, Éditions CRDP.

d'écriture, de réécriture. Pourquoi l'interrogation existentielle serait-elle d'ailleurs absente des classes de CAP ou de Baccalauréat Professionnel ? Dans les milieux favorisés, les cours de philosophie, le butinage dans la bibliothèque des parents ou la lecture de blogs aideront à trouver des réponses. Au lycée professionnel, une grande part repose sur le professeur de français.

Et l'enjeu est d'importance. Il s'agit de donner toute *sa dimension sociale* à l'enseignement du français. En CAP, il faudra trouver un thème qui intéresse, une problématique qui interpelle, qui renvoie aux préoccupations des élèves, car sans cet écho avec leur vie, ils ou elles n'accepteront d'entrer ni dans la lecture ni dans l'écriture. Mais, en passant ensuite par la médiation de l'oral, par le débat, il est possible d'arriver à les intéresser, voire les passionner, les amener à lire, à réfléchir, à écrire... À ce prix, on réussira à montrer l'intérêt de la lecture et à faire entrer dans l'écriture.

En BEP ou en Baccalauréat Professionnel, comme en collège ou en lycée général ou technologique, il est sans doute également possible de lutter contre le déficit d'implication des élèves dans la relation aux textes, en cessant, comme le proposent Annie Le Fustec et Pierre Sivan<sup>12</sup> « d'esquiver, ce qui dans les textes littéraires peut être enthousiasmant, brûlant, douloureux, conflictuel et en même temps, analysable, pensable ». Il s'agit en somme d'accepter d'étudier des textes forts et d'aider les élèves à découvrir les problèmes qu'ils posent. Les textes nous parlent du monde, des hommes et des femmes, et les élèves ne s'y trompent pas, comme ces élèves de BEP Carrières Sanitaires et Sociales qui, face à un groupement d'extraits de *Manon Lescaut* esquivent les questions posées et interrogent sans cesse leur professeur sur le personnage de Manon, ses motivations, sa véritable personnalité.

À mi-chemin entre collèges et lycées, les lycées professionnels conservent, à travers leurs liens avec l'enseignement professionnel et le public accueilli une spécificité propre. Celle-ci tend cependant à se réduire et l'on y retrouve une grande part des enjeux qui traversent tout l'enseignement du français. La liberté qu'autorise la nécessité de prise en charge d'élèves en difficulté pourrait peut-être permettre à ces établissements de jouer à l'avenir un rôle de laboratoire d'idées.

---

12. « Lectures sans esquives », *Le français aujourd'hui* N° 145, *Le littéraire et le social*.